

Le 22 décembre 2023

« Par Système de dépôt électronique »

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
500 boul. René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal, Québec
H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4213-2022, phase 3
Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de paiement de frais dans le cadre du dossier en objet. Cette demande reflète les travaux requis pour son intervention, soit l'analyse de la preuve d'Énergir, la préparation des demandes de renseignements no. 5 et no. 6 adressées à Énergir¹ et la rédaction d'un mémoire². Elle reflète également les travaux requis pour la participation de son analyste et de la soussignée aux audiences du 5 au 7 décembre 2023, incluant la présentation du GRAME³ et l'argumentation finale⁴.

Le GRAME soumet que les frais demandés sont raisonnables, considérant les enjeux traités et les recommandations formulées, et demande respectueusement à la Régie de lui en accorder le remboursement.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

¹ [C-GRAME-0038](#) et [C-GRAME-0056](#)

² [C-GRAME-0050](#)

³ [C-GRAME-0062](#)

⁴ [C-GRAME-0063](#)

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

P.j. (1)

cc. Me Vincent Locas et Me Marie Lemay Lachance, pour Énergir